



NUMÉRO CINQ - VENDREDI 6 JUILLET 2007

Pontaillac et le surf

l'éditorial de Nicolas DACOSTA

Ce n'est pas la moindre des surprises que de voir Pontaillac, à la fois plage familiale et huppée, devenir sinon une des capitales nationales du surf, au moins le spot le plus important de Charente-Maritime.

Le quartier, avec son casino, ses hôtels, restaurants, glaciers, boutiques en tous genres, encourage les familles à accompagner petits et grands « champions ».

Le surf, club fort de ses 1 400 adhérents, ne s'y est pas trompé en faisant de Pontaillac son siège historique, et en organisant un nombre important de compétitions : surf, bodyboard, longboard...

La venue du « Venus Tour », le championnat de Ligue avec sélection régionale pour les championnats de France, et le « Week-end surf en famille » s'annoncent comme de grands moments cet été !

Enfin, la municipalité royannaise va continuer d'accompagner le développement du club et son implantation dans la Ville, notamment en finançant seule la construction d'un nouveau siège, à la

fois structure légère et belle, s'intégrant dans le paysage, répondant ainsi au souhait des dirigeants, pratiquants ou simples adeptes et embellissant cette partie du quartier.

J'adresse mes vœux de très bonne saison à tous les commerçants et à ceux qui nous font confiance pour les vacances, d'inoubliables moments de détente.

NICOLAS DACOSTA.
Président du Syndicat Général de Pontaillac

Pour défendre les intérêts du quartier, on a créé un « Syndicat de Pontaillac ». Son bureau est sur la Façade de Verthamon, en face du Sporting. « Il est accessible à tous. Baigneurs et estivants y sont accueillis au même titre que les habitants permanents de la localité ».

Depuis 1937, le Syndicat a lancé un bulletin hebdomadaire pendant la saison : « Pontaillac Plage ».

C'est encore lui qui, dès 1947 (après les raids aériens de janvier et avril 1945 et la destruction d'une grande partie de Royan), essaie de relancer la saison touristique. La conche n'a pas été touchée par les bombardements. De plus, la publicité précise que « c'est une plage magnifique, entièrement déminée, où les bains sont surveillés ».



Ce spot, qui connaît une expansion et une réussite exceptionnelles, a trouvé dans notre plage le lieu rêvé pour une pratique de grande qualité.

Imaginez : l'endroit n'a pas de courants, pas de baines et offre donc une réelle sécurité.

La plage, elle, est confortable et à dimension idoine pour pratiquer nombre de disciplines liées au surf, tout en permettant une surveillance aisée.

Les Bains de mer

Royan et ses belles plages de sable fin est un lieu privilégié pour les bains de mer qui vont faire sa fortune. Dès la Révolution, des voyageurs viennent à Royan pour se reposer au calme ou profiter des beautés de la nature, aussi sauvage que déserte. Mais c'est seulement en 1818 que les archives municipales signalent des « étrangers », nom que l'on donne alors aux estivants venus durant la belle saison pour une cure de bains de mer.

C'est une nouvelle mode importée d'Angleterre et il faut beaucoup de courage pour affronter la mer. Celle-ci a toujours effrayé les hommes qui ne sont pas nés sur le littoral. Se baigner à l'époque, c'est rarement nager et on se contente de barboter, assis ou allongé au bord de la mer dans la frange pétillante de l'écume.

Certains étrangers logent chez l'habitant dans des chambres garnies louées au prix fort car Royan compte peu d'auberges, la principale est celle de Boutinet au-dessus du port, d'où partent

et arrivent les diligences et qui prend le nom d'hôtel de Bordeaux dès 1819.

Les bains sont à la fois un passe-temps pour désœuvrés et une thérapeutique pour les personnes anémiées qui doivent subir le traumatisme du bain froid, notamment pendant les mois de juin ou septembre. Les baigneurs viennent de Charente et de Bordeaux...



Suite à l'afflux d'une centaine de baigneurs pendant la saison, le maire Raymond Labarthe* interdit, en 1819, aux habitants de se baigner nus et réserve la conche de Foncillon aux dames.

Son arrêté prouve que les habitants se baignent aussi, mais pour leur seul plaisir, lors des chaudes journées d'été et ce, dans le plus simple appareil. Il ne fait pas l'unanimité car les hommes se plaignent de ne plus pouvoir aller au Chay ou à Pontaillac par la côte et d'être ainsi privés d'une très agréable promenade. Le maire persiste pourtant...

... Les bains se prennent uniquement dans l'Ouest de la Grande Conche face

KIOSQUE À MUSIQUES ÉTÉ 2007

Dimanche 1^{er} juillet

- *Swing Swing avec Deptrat Jazz Quartet*



Vendredi 6 juillet

- *Dîner dansant avec Eclat d'Rires*

Samedi 7 juillet

- *100% live avec Stéréo-type*

Vendredi 13 juillet

- *Dîner dansant avec Coup de Cœur*

Samedi 14 juillet

- *100% live avec Mestica*

Du 17 au 19 juillet

Dans le cadre de l'Académie Musicale de Royan, avec Royan Culture

- *le 17 juillet de 15 heures à 18 heures 30 Master Classe Violon avec Blandine Chemin au casino (gratuit)*
- *le 18 juillet de 15 heures à 18 heures 30 Concours de l'Académie Musicale au casino (gratuit)*
- *le 19 juillet à 18 heures Concert des lauréats de l'Académie au casino (gratuit)*

Vendredi 20 juillet

Dîner dansant avec Tapis Rouge

Samedi 21 juillet

- *100% live avec Franck & Manuela*

Mercredi 25 juillet

- *Dîner dansant avec Thierry Coudret*

Vendredi 27 juillet

- *Dîner dansant avec Issue de Secours*

Samedi 28 juillet

- *100% live avec Arnaud Guille*

Mercredi 1^{er} août

- *Dîner dansant avec Issue de Secours*

Vendredi 3 août

- *Dîner dansant avec Myriam*

à la ville, à Foncillon, au Chay, et seuls quelques intrépides vont à Pontaillac dominé par des dunes dénudées...

... Au milieu du XIX^e siècle, quand le nombre de baigneurs dépasse les 10 000 par saison, les costumes restent vraiment laids, les baigneuses ne laissent toujours rien voir de leur corps : une blouse courte sur un pantalon a remplacé la robe des premières années, le tout très ample, toujours en laine et de couleur sombre. Les hommes portent la même tenue avec une veste plus courte...

... Vers la fin du XIX^e siècle, apparaissent, enfin, les tentes en toile de couleur claire avec des rayures souvent bleues ou vertes...

Les bains, sous l'emprise de la classe médicale qui régenté tout, se développent durant l'euphorie économique du Second Empire, au moment de la construction de nouveaux hôtels. Le docteur Gigot-Suard de Levroux, inspecteur des bains de Royan, dans son Guide médical du baigneur de Royan en 1860, ne lésine pas sur l'utilité thérapeutique de notre balnéation...

... Selon le docteur Gigot-Suard, les baigneurs ne doivent pas se baigner sur n'importe quelle plage. La Grande Conche est la panacée, elle bénéficie de l'eau douce de la Gironde dont le degré de salinité est moitié moindre que celui de l'Océan, ce qui est un avantage, car un excès de sel amène des picotements incommodes sur la peau ; les lames font de petites ondulations médicinales modérées, alors que Pontaillac, avec les fortes secousses de ses véritables vagues, ne convient qu'aux personnes en bonne santé.

Pour ceux qui pratiquent les bains de mer par hygiène et par distraction, et non pour des raisons de santé, il leur conseille de s'acclimater en restant deux jours sans bains à l'arrivée, puis en débutant par des percussions modérées comme celle de la Grande Conche avant d'affronter les fortes vagues à Pontaillac.

La mode s'intéresse enfin à ce marché en pleine expansion vers 1860 et lance un deux-pièces mieux coupé, boutonné par-devant, avec pantalon bouffant au-dessous du genou, jupe-blouse à manches courtes serrée à la taille, en serge de laine légère ou laine et coton, bleue ou noire, ornée de tresses jaunes, bleues ou rouges, le tout avec des chaussures légères et des chapeaux de paille ou des bonnets en madras. Ce costume reste décent, il couvre complètement le corps, le coton seul, le chanvre, le lin ou le fil sont prohibés par la police des bains car ils deviennent transparents une fois mouillés.

Les hommes portent un costume d'une seule pièce descendant au-dessus du genou, à manches semi-longues et fermé au cou, mais ils se contentent parfois d'un simple caleçon de couleur en tricot de laine ou en coton. Beaucoup de baigneurs s'enveloppent toujours d'un peignoir blanc avec capuchon pour atteindre la mer depuis l'endroit où ils logent.

* Raymond de Labarthe

Devant l'afflux très limité de baigneurs pour tout l'été, le maire fait publier au son du tambour et afficher dans les lieux publics l'arrêté historique du 20 juillet 1819, l'un des premiers de France : « Nous, Raymond de

Labarthe, maire de Royan, sur diverses plaintes qui nous ont été portées relativement à la conduite indécente que tiennent plusieurs de ceux qui dans l'usage des bains de mer, sans respect pour les égards qu'ils doivent aux bonnes mœurs, aux personnes du sexe et à eux-mêmes, ont la grossièreté de se montrer nus devant des femmes, affectent même de s'approcher en cet état des lieux où elles sont, de se faire un jeu de cette brutalité, insultant par là à la décence publique, en font douter en quelque sorte du degré de civilisation du pays dans lequel on tolère de pareilles obscénités ; considérant :

* que la surveillance de tout ce qui intéresse les mœurs fait partie des attributions des maires et des commissaires de police ;

* que l'usage des bains de mer devient une ressource importante pour la commune, par la quantité d'étrangers que cela y attire dans la saison des bains ; qu'il est donc nécessaire, dans l'intérêt même de nos administrés de ne point tolérer des indécences qui, en portant atteinte à leur caractère, ne peuvent que repousser ces étrangers ;

* que l'autorité locale ne peut négliger, sans se rendre coupable, de prendre des mesures pour qu'une action utile à la santé ne devienne pas une école de libertinage ;

* enfin, que ce n'est pas porter atteinte à la liberté individuelle que d'écarter des lieux très fréquentés, les nageurs ou baigneurs qui, par leur nudité, insultent à la décence publique ; Arrêtons :

Article 1 : il est défendu à toutes personnes de se baigner nues ou de nager dans la partie de la Grande Conche avoisinant le port et les maisons. Ceux qui voudront se baigner sans être vêtus ne pourront le faire que dans ladite

Les hôtels à Pontaillac

Vers 1890, Pontaillac ne possède que deux hôtels, tous deux en bordure de la conche : « le Grand Hôtel de Pontaillac », ancienne maison de l'entrepreneur bordelais, Monsieur Videau, et « l'Hôtel de l'Europe » qui n'est autre que la première villa construite à Pontaillac, celle de Jean Lacaze. Elle est devenue l'un des plus beaux hôtels de Royan.

Vers 1900, un troisième hôtel ouvre ses portes, « l'Hôtel d'Angleterre », moins bien coté...

... A la veille de la Première Guerre Mondiale, Pontaillac est en plein essor, au point qu'en 1913, un quatrième hôtel voit le jour, « le Miramar »...

... Pendant l'entre-deux-guerres, les estivants sont de plus en plus nombreux, leur structure sociale change lentement. Ce sont toujours les classes aisées qui séjournent l'été, mais les classes moyennes viennent maintenant passer les fins de semaine à Royan. Cela explique l'ouverture de nouveaux hôtels de petite ou moyenne catégorie. C'est ainsi qu'un cinquième établissement voit le jour, « le Nouvel Hôtel de la Plage ». Il précise, dans sa publicité, que les chambres sont éclairées à l'électricité, que les prix sont modérés, la pension est comprise entre 20 F et 30 F et que des arrangements sont possibles pour les familles. L'hôtel Miramar, d'une catégorie supérieure, la pension commence à 25 F, s'empresse de préciser qu'il y a l'électricité, mais «



en plus le téléphone dans chaque chambre ». Les grands hôtels, qui ne veulent pas perdre leur clientèle de luxe, signalent qu'ils sont d'un certain standing et « reçoivent les familles élégantes ».

Cette modification de la structure sociale explique également le développement des « agences de location », très rares avant 1914. Pour les « locations de villas et d'appartements pour la saison climatique », le directeur d'une de ces agences précise qu'il est « le seul agent natif de Pontaillac, pouvant donner tous les renseignements nécessaires sur les emplacements et les villas ».

A la fin des « années vingt », le Grand Hôtel de l'Europe a fait peau neuve et a changé de nom. Agrandi, il est devenu « le Golf Hôtel » qui domine la conche. Il n'a pas gardé grand chose de l'architecture de ses origines, lorsqu'il était encore « la villa » de Jean Lacaze.

Le phare de Pontailac

Une tour de 36m de hauteur, en chêne et sapin, fut érigée sur le plateau. Le chantier, réalisé par l'ingénieur Botton, débuta en 1856 pour s'achever l'été de cette même année et être opérationnel le 10 juillet.

Mais il perdit sa raison d'exister quelques années plus tard. En février 1869, lors de l'entrée en service du « feu » de La Palmyre, la Commission des phares décide de son extinction ; ce qui est chose faite en 1870.

Toutefois, la tour présentant des signes de faiblesse, elle aurait sans doute cessé toute activité rapidement. La Marine s'opposa cependant aux ingénieurs du service maritime qui voulaient la démonter et récupérer ce qui pouvait l'être. Partie remise car en 1885 la tour fut renversée par la tempête.

Grande Conche, à la distance d'un demi-quart de lieue des premières maisons de Royan, dans l'Est, ou dans la conche du Chay, près le fort, ainsi qu'il sera marqué par un poteau placé exprès.

Article 2 : la conche de Foncillon est spécialement réservée aux personnes du sexe. Il est expressément défendu aux hommes et enfants mâles de s'y aller baigner.

Article 3 : il est également interdit à tous bateliers et canotiers de conduire des hommes devant ladite conche de Foncillon, pendant que des femmes s'y trouveraient pour s'y baigner. »

Après la guerre de 1914-1918

Après le choc de la Grande Guerre, la vie balnéaire reprend son cours. Dès la paix revenue, les estivants se pressent de nouveau à Royan. En 1920, l'écrivain Paul Morand mentionne Royan parmi les grandes stations balnéaires mondiales. Le 29 juin 1922, la ville est classée « station climatique » par décret... En principe, la saison s'étend de mai à octobre...

...La femme obtient le droit de vote dans beaucoup de pays. En France, il est voté par la Chambre des députés en 1919, mais refusé par le Sénat jusqu'en 1935. Par contre, la femme devient majeure. Elle va ainsi influencer sur les habitudes, les us et coutumes. Elle commence par libérer son corps. Pour la première fois, un « grand couturier » est une femme : « Coco Chanel ». Elle écrit : « Une femme bien habillée sera désormais une femme peu habillée ».

Les jupes s'arrêtent aux genoux et les bras seront sans manche ou à manches courtes... Surtout, vont naître sur la plage des habitudes balnéaires différentes des habitudes urbaines. La femme abandonne l'inconfortable « costume de bains » pour revêtir « le maillot ». Il épouse les formes du corps et, comble de l'indécence, on ose se promener, sur la plage, sans peignoir...



Royan - Les enfants à la Grande Conche

... A partir de la fin des « années vingt », la plage est devenue indispensable à tout estivant qui veut profiter le plus possible de ses vacances. Nulle part on ne sera mieux pour lire qu'allongé sur le sable. Où pourra-t-on se reposer plus agréablement que sur la plage ? De plus, sur la plage, un maillot de bain sèche très vite. La baigneuse peut, rapidement, se couvrir d'une robe simple. On n'a plus besoin de cabines de bains. Depuis plus de cent ans, toute l'organisation des plages était conçue autour d'elles...

Pour la troisième fois, on remet en cause la disposition de la conche, d'autant que la « Restauration » en bois

n'est plus adaptée. Pontailac regrette le manque de casino... En 1931, on inaugure la nouvelle plage. La « Restauration » a disparu. Le nouvel établissement est en pierre, d'un style très « années trente »... C'est le « Sporting Casino ».

Dans les « années trente », Pontailac est en plein essor. La plage est restée la plus « select. » de la région. Depuis 1931, la conche a donc enfin son casino tant désiré...

En 1934...

La mode des maillots de bain deux pièces amène une nudité qui ne plaît pas à tout le monde. En pleine saison 1934, le maire Jules Lehucher, au nom de la dignité humaine et de la décence publique, tente d'y mettre un frein. Pour conserver à nos plages leur caractère de plages de famille, il est interdit « aux baigneurs et aux baigneuses de se rhabiller sur la plage ou sur les jetées, et même sous les tentes dressées sur la plage, de se baigner, de circuler, ou de s'exposer sur la plage, même sous prétexte de cure d'héliothérapie, sans être revêtus d'un costume de bain ou maillot complet (c'est-à-dire, couvrant le torse, le bassin et la partie haute des membres inférieurs). L'usage du slip ou caleçon court est interdit ».

Cet arrêté est très impopulaire auprès des baigneurs. Le Cri de Royan, nouveau journal bimensuel, le ridiculise en se demandant si le maire ne veut pas revenir aux caleçons longs et aux costumes de bain avec gigots, festons, boutons et volants. Cette tentative d'inclure Royan au sein d'une ligue de vertu ne connaît pas un grand succès et les quelques arrestations opérées sur la plage pour des deux-pièces provoquent de telles réactions que l'arrêté du maire est peu appliqué et encore plus vite oublié.

Extraits de « Pontailac » - Yves Delmas - 15 € éditions de Bonne Anse - juillet 2003.

Extraits de « Royan de A à Z » - Guy Binot - 12 € éditions Alan Sutton - juin 2006.

De la Charente-Inférieure à la Charente-Maritime

Paul Métadier, maire de Royan, est à l'origine du premier changement de nom d'un département depuis la Révolution. Pendant quinze ans, il demande le changement de l'appellation Charente-Inférieure pour des raisons touristiques et économiques, mais l'affaire est noyée dans l'inertie administrative. Exaspéré, Métadier tente un véritable coup de force en publiant, le 4 février 1939, un article virulent dans son journal « Le phare de Royan » où il propose à tous les maires du département de remplacer, sur le timbre de la commune, les mots Charente-Inférieure par Charente-Maritime.

Une grande sympathie se manifeste dans la presse pour cette petite révolution et Métadier n'est pas révoqué par le Préfet, bien mieux, la Chambre des Députés vote sans débat le 24 juin la loi créant la Charente-Maritime. Malheureusement, le Sénat n'a pas le temps d'en faire autant avant la guerre. C'est finalement à Vichy, en 1942, que cette appellation est officialisée. L'annulation des lois de Vichy à la Libération aurait dû amener le retour à l'ancien nom. Heureusement, la loi n'est pas appliquée et le département conserve son nom de Charente-Maritime.

KIOSQUE... (suite)

Samedi 4 août

- 100% live avec Diem

Dimanche 5 août

- Swing Swing Jazz Manouche avec Dos Gringos



Mercredi 8 août

- Dîner dansant avec Myriam

Vendredi 10 août

- Dîner dansant avec Tapis Rouge

Samedi 11 août

- 100% live avec Franck & Manuela

Mercredi 15 août

- Dîner dansant avec Cézanelà

Vendredi 17 août

- Dîner dansant avec Coup de Cœur

Samedi 18 août

- 100% live avec Bernard & Julie

Du 21 au 23 août

- Festival de Jazz / Royan Culture
- le 21 août - 21 heures Les Doodlin
- le 22 août - 21 heures Lillian Boutté & Les Gigolos
- le 23 août - 21 heures Claude Bolling Trio

Vendredi 24 août

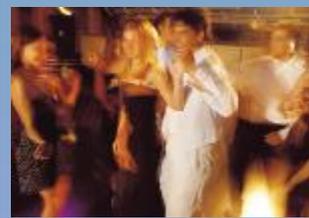
- Dîner dansant avec Thierry Coudret

Samedi 25 août

- 100% live avec Mestica

Vendredi 31 août

- Dîner dansant avec Eclat d'Âge



Le SURF CLUB ROYAN PAYS ROYANNAIS

Le Surf Club Royan-Pays Royannais est né en 1993. Au fil des années, le Surf Club a pris de l'extension : plus d'adhérents, de compétitions, de résultats...



Les moniteurs et l'équipe de bénévoles proposent des entraînements réguliers pour ses adhérents (Ecole de Sport), ainsi qu'une Ecole de Surf (cours, stages, « jardin des vagues »...), qui fonctionnent toute l'année.

L'Ecole de Surf et un encadrement annuel ont ainsi permis de pérenniser notre activité, tant au niveau du nombre d'adhérents qu'à celui de l'apprentissage du surf et ses dérivés (bodyboard, longboard,...), adapté à la population touristique.

Grâce à ce dynamisme et ces qualités intrinsèques, le Club a obtenu le Label Ecole Française de Surf, délivré par la Fédération Française de Surf depuis 2001.

Le Surf Club Royan-Pays Royannais, c'est plus de 1 400 adhérents !

« Festsurf »

Le Surf Club Royan-Pays Royannais a été sacré premier club formateur de France en 2005 (Challenge **Festsurf** F.F. Surf 2005).

Idealement basé sur la plage de Pontaillac, avec une antenne au phare de la Coubre (Côte Sauvage - La Tremblade, d'avril à octobre), le Surf

Club rassemble les amateurs de surf, de bodyboard, de longboard et dérivés

qui souhaitent profiter des meilleurs spots de la région et de la côte Atlantique (cf plan de localisation).

Le Surf Club Royan-Pays Royannais ce sont :

- des activités club : un accueil toute l'année, des sorties, des trips, du prêt de matériel, un journal, des animations diverses (compétitions internes, barbecues, week-ends découverte, Halloween...),
- une Ecole de Sport : encadrement et apprentissage à partir de 6 ans, à raison de 2 heures par semaine, pour plus de 200 participants (enfants et adultes),
- des entraînements et des accompagnements aux compétitions régionales et nationales (circuit fédéral), un accueil pour l'UNSS (Royan, Cozes, Surgères),
- des interventions en milieu scolaire (une première en France), des élèves de CM1, CM2 viennent s'initier au surf et au bodyboard sur 8 séances, pendant le temps scolaire,
- l'accès à l'activité Surf Insertion (rendre le surf accessible à tous),
- l'organisation de compétitions régionales (Coupes de Ligue, Championnats Poitou-Charentes), nationales (Coupes de France, Championnats de France en 2004...) et l'organisation d'événements (Week-end de la Glisse, Estuaire Trophy, Tournées Féminines, Week-end Handglisse, Week-end Surf en Famille...),
- une Ecole de Surf (cours et stages proposés toute l'année), pour une découverte et un apprentissage avec un encadrement professionnel et sécurisé, pour tout public (à partir de 5 ans).



Royan et vous - Exposition

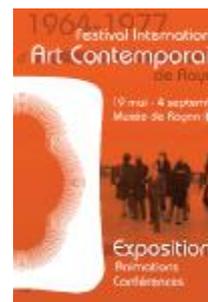
« 1964-1977 : 14 ans de Festival à Royan »

Du 19 mai au 4 septembre 2007, au Musée de Royan.

Le Musée de Royan et la Société des Amis du Musée proposent d'évoquer le Festival d'Art Contemporain de Royan (1964-1977) lors de l'exposition d'été du musée.

Le Festival d'Art Contemporain de Royan a été l'une des manifestations culturelles parmi les plus importantes d'Europe, consacrée à l'art contemporain, et plus particulièrement à la création musicale, faisant de Royan un lieu privilégié de confrontation des recherches les plus actuelles.

Les plus grands compositeurs contemporains y ont été programmés ou découverts, avec des créations mondiales ou françaises : Berio, Xenakis, Penderecki, Boulez, Amy, Boucourechliev, Henry, Pablo, Stockhausen, Barraqué, Maxwell Davies, et encore Mefano, Guézec, Darasse, Tabachnik, Messian. Ce festival très dense accueillait aussi des artistes et spectacles venus de tous les horizons de l'art contemporain : la danse, le théâtre, le cinéma, le Salon International de la Recherche Photographique, les arts plastiques, les arts d'Orient, d'Extrême-Orient et d'Afrique.



Cette exposition retrace l'histoire du festival à travers différents thèmes : la genèse et les fondateurs, les lieux de spectacle, le public, les concerts historiques, les à-côtés du festival, sa renommée, et enfin, les compositeurs qui y ont brillé ou qui y ont été découverts. Un grand nombre de photographies d'époque illustrent ces

14 années de festival à Royan.

Par ailleurs, plusieurs ouvrages sont en cours d'édition sur ce thème encore peu traité.

Conférences et animations pour un public adulte :

Des animations sont programmées en lien avec l'exposition (entrée libre).

- samedi 16 juin 2007, au musée (à confirmer) : conférence sur le Festival International d'Art Contemporain de Royan animée par Harry Halbreich, directeur artistique du Festival de 1973 à 1976.

- dimanche 17 juin 2007, à 15h, au musée : Le Festival International d'Art Contemporain de Royan, précurseur des festivals de musique en France, par Marianne Lyon (a appartenu à l'équipe de direction du Festival et a travaillé au Centre de Documentation sur la Musique Contemporaine à Paris).

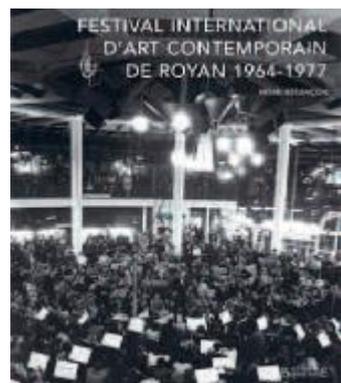
6 juillet 2007 Feu d'artifice & Spectacle pyrotechnique à partir de 23 h 00

Fermeture à la circulation à 20 h.
De 18 h jusqu'à 20 h orchestre déambulateur.

A 21 h orchestre Alain Christophe au Kiosque.

A partir de 23 h feu d'artifice.

Nouvel ouvrage sur le Festival International d'Art Contemporain



Certains croient que le Festival de Royan vit toujours, que, chaque année, il dévoile à nouveau un programme énorme, parsemé de créations mondiales, étonnantes de qualité et de « modernité ». Hélas, il n'est plus ! Le temps passe, les mémoires défilent, les souvenirs pâlissent. Au secours ! Le temps est venu de faire revivre cette aventure étonnante qui a animé, de 1964 à 1977, une station balnéaire renaissante malgré les ravages de la guerre. Musiciens, chefs d'orchestre, compositeurs, peintres, photographes, danseurs, acteurs, cinéastes du monde entier, se retrouvaient pendant la première

semaine des vacances de Pâques. La presse internationale, l'O.R.T.F., tous les acteurs, public et participants se rencontraient, discutaient sous la Rotonde du Casino Municipal, dans une convivialité particulière. Royan était un creuset bouillonnant des créations proposées. Les émotions étaient fortes, les discussions intenses, les charivari fugaces et passionnés, les joies inoubliables. Les plus grands noms de la musique contemporaine ont été joués par les plus grands artistes. Certains ont été révélés à Royan, leur renommée date de ces « Quatorze Glorieuses », comme les a baptisées Jacques Lonchamp.

Contact : Éditions Bonne-Anse
19 rue de Royan - 17640 Vaux-sur-Mer
Pierre-Louis Bouchet
Tél : 05 46 05 23 33
Email : pl.bouchet@micro-media.com

Auteur : Henri Besançon
Contenu : Rétrospective des quatorze années du Festival d'Art Contemporain de Royan
Format : 160 pages, près de 160 photographies.
Éditeur : Éditions Bonne-Anse, Vaux-sur-Mer
Prix : 35,00 €
Sortie prévue : 19 mai 2007
Partenaires : Ville de Royan, Musée Municipal, la Société des Amis du Musée de Royan, Office du Tourisme de Royan, le Conseil Général de la Charente-Maritime, Conseil Régional de Poitou-Charentes.